

M

Feuillet - 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	32
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	4
Nombre de votants	39
Date de la convocation	16/02/2026
Certifié exécutoire le	23/02/2026
Date d'affichage	25/02/2026
Envoyé en préfecture le	25/02/2026

*Le vingt-trois février deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie,

BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** BEZEAU Sophie, ENSERGUEIX Jean-François.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, LONGUET Jean-François.

**EXCUSES :** COISSAC Vincent (donne procuration à RUAL Bernard), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée par BEZEAU Sophie), LACHAUD Sylvie (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice) LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PLAS Marcel (représenté par ENSERGUEIX Jean-François).

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**1'-2026 ANNULE ET REMPLACE 1-2026 Acquisition de postes informatiques médiathèque intercommunale.**

La Communauté de Commune a sollicité dans son plan de financement, pour l'acquisition d'équipement informatique, la DETR, la DRAC et le Conseil Départemental.

La DETR nous informe que le dossier ne peut être retenu pour la programmation DETR à la suite d'une dotation non-cumulable pour la même opération entre la DGD (DRAC) et la DETR.

**Monsieur le Président propose** un nouveau plan de financement pour le projet de renouvellement d'équipement informatique nécessaire au fonctionnement de la médiathèque intercommunale (3 ordinateurs fixes + 2 ordinateurs portables).

**Monsieur le Président précise** que le coût de ce renouvellement est estimé à 4 711 € HT.

**Monsieur le Président précise** que des aides peuvent être sollicitées :

- de la DRAC au titre du concours **particulier de la DGD pour les bibliothèques**,
- du Conseil Départemental.

**Monsieur le Président propose** le plan de financement suivant :

	Taux	HT
<b>Montant de l'opération</b>	<b>100%</b>	<b>4 711 €</b>
Subvention DRAC au titre de la DGD	30 %	1 413.30 €
Conseil départemental CD19	25 %	1 177.75 €
<b>Autofinancement</b>	<b>45 %</b>	<b>2 119.95 €</b>

**Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 39 voix pour, 0 contre, 0 abstention,**

- D'ACTER le projet d'acquisition de matériel informatique ;
- D'AUTORISER le Président à solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER le Président à notifier les devis après obtentions des accusés de réception des demandes de subventions autorisant le lancement de l'opération.
- D'INSCRIRE cette dépense au budget 2026.

Fait à Treignac le 24/02/2026

Le Président, Philippe JENTY

